

Perspectives de développement  
de la **recherche**

À L'INSTITUT NATIONAL  
DE SANTÉ PUBLIQUE  
DU QUÉBEC

ABRÉGÉ

## **AUTEURS**

**Marie-Claire Laurendeau**, Ph. D., coordonnatrice à la recherche et à l'innovation  
Direction Recherche, formation et développement

**Pierre Joubert**, directeur  
Direction Recherche, formation et développement

## **SOUTIEN À LA RÉDACTION**

**Julie Trudel**, agente d'information  
Direction Secrétariat général et communications

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : [www.inspq.qc.ca](http://www.inspq.qc.ca).

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : [www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php](http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php), ou en écrivant un courriel à : [droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca](mailto:droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca).

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

# Perspectives de développement de la recherche

## À L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Les *Perspectives de développement de la recherche à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)*<sup>1</sup> présentent les axes autour desquels s'articuleront les activités de recherche de l'organisation au cours des prochaines années. Ces axes ciblent les secteurs d'activité où l'Institut dispose déjà de ressources, soit à l'interne ou en partenariat, pour effectuer de la recherche ou en développer. Ces perspectives constituent l'aboutissement d'une démarche soutenue de réflexion et d'analyse à l'intérieur de l'organisation, combinée à des échanges nourris avec des partenaires de recherche dans différents milieux.

## La recherche à l'Institut

La recherche se situe au cœur de la mission et de la programmation de l'Institut. Avec la mise à profit des connaissances, elle constitue une des trois grandes orientations de son *Plan stratégique 2004-2008*, ainsi qu'un levier important pour son évolution future.

L'Institut dispose d'un noyau intéressant de chercheurs, mais veut s'associer avec des partenaires des milieux de recherche et du réseau de la santé et des services sociaux pour contribuer au développement de la recherche en santé publique. Les perspectives de développement qu'il propose constituent donc un levier pour l'action, visant à :

- susciter des échanges pertinents et des opportunités d'ententes de collaboration avec les partenaires ;
- stimuler la consolidation et le développement de chantiers de production ;
- faire évoluer la programmation de l'Institut ;
- permettre un partage d'expertises et de connaissances sur les grands enjeux de santé publique que la recherche peut éclairer.

### Pour en savoir plus

On retrouve sur le site Web de l'Institut la version intégrale des *Perspectives de développement de la recherche à l'Institut national de santé publique du Québec*, ainsi que plusieurs documents complémentaires :

le *Plan stratégique*

l'*Offre de service*

la *Programmation*

le *Bilan de la recherche en santé publique au Québec (1999-2004)*

[www.inspq.qc.ca](http://www.inspq.qc.ca)

# Principes directeurs du développement de la recherche

Se fondant sur des enjeux énoncés tant dans la littérature scientifique que dans les politiques gouvernementales des dernières années, cinq principes directeurs sont proposés, qui se veulent autant de mécanismes structurants pour le développement de la recherche à l'Institut.

## 1 **LA RIGUEUR SCIENTIFIQUE DANS UNE PERSPECTIVE D'INNOVATION**

En adoptant ce principe, l'Institut veut :

- appuyer la recherche ayant des retombées concrètes pour le développement de nouvelles pratiques ainsi que pour la prise de décision ;
- encourager la formulation de questions de recherche à partir des problèmes rencontrés dans le système de santé et de services sociaux ;
- soutenir des projets de recherche conçus et réalisés par des équipes interdisciplinaires intégrant des utilisateurs ;
- susciter le partage des connaissances pour disséminer les résultats des recherches ;
- appuyer les milieux de pratique dans leur mission de soutien à la production de connaissances.

## 2 **LES ALLIANCES AVEC LES PARTENAIRES DÉCIDEURS ET LES PARTENAIRES CHERCHEURS**

Une des caractéristiques de l'Institut est d'être positionné au carrefour des milieux de recherche, de décision et d'action. Sa programmation de recherche est influencée par les besoins des acteurs du réseau de la santé et des services sociaux et il peut en retour jouer un rôle d'influence auprès d'eux pour soutenir les décisions et améliorer les pratiques. Une autre caractéristique distinctive de la recherche menée à l'Institut est d'être d'emblée transdisciplinaire, en raison de la grande diversité de ses liens de collaboration et de partenariat avec d'autres milieux.

## 3 **LE PARTAGE ET L'UTILISATION DES CONNAISSANCES**

Comme champ de pratique, le partage des connaissances englobe une grande diversité d'activités et de stratégies visant à favoriser les échanges autour de la production et de l'utilisation des résultats de la recherche. Il implique nécessairement un échange bidirectionnel entre producteurs et utilisateurs des connaissances et constitue un élément-clé de l'articulation entre la recherche et l'amélioration des pratiques et des politiques. L'Institut souhaite structurer et systématiser davantage les activités de partage des connaissances et considère qu'elles sont complémentaires à la recherche.

# 4

## LA VALORISATION DE L'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Comme plusieurs autres, l'Institut adhère à une vision contemporaine de l'éthique, orientée vers la réflexion, la discussion et le débat sur les valeurs en jeu. Les principes éthiques concernant particulièrement la recherche en santé publique incluent : le droit de recevoir une intervention efficace si elle existe, le consentement libre et éclairé, la protection de la confidentialité, la qualité et l'intégrité scientifique, et la considération des conséquences sociales de la diffusion des résultats.

# 5

## LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE

L'Institut souhaite :

- intensifier la collaboration avec les institutions d'enseignement, afin d'inciter plus d'étudiants à choisir l'Institut comme lieu de stage et de recherche ;
- accroître le pourcentage de stagiaires et d'étudiants gradués en provenance des sciences humaines et sociales ;
- contribuer à la mise à jour des programmes de formation initiale dans le domaine de la santé publique à la lumière des besoins exprimés par le réseau de la santé publique ;
- soutenir le développement des jeunes professionnels de la recherche de l'Institut.

## Démarche ayant mené aux

### *Perspectives de développement de la recherche à l'INSPQ*

C'est dans la foulée de son *Plan stratégique 2004-2008* que l'Institut a amorcé une démarche pour identifier les axes de développement de ses activités de recherche. Au cours des quatre dernières années, plusieurs étapes ont été franchies pour atteindre cet objectif.

Diverses activités ont été menées **au sein de l'Institut** afin de mieux planifier le développement de la recherche.

Parmi celles-ci, notons :

- la signature, en 2005, d'un contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal, qui reconnaît l'Institut comme un milieu de formation et de recherche universitaire ;
- la réalisation d'un portrait des activités de recherche de l'Institut ;

- la réalisation conjointe, par l'Institut et le ministère de la Santé et des Services sociaux, d'un bilan québécois de la recherche en santé publique ;
- la consultation, en 2005, de plus d'une cinquantaine de professionnels, chercheurs et coordonnateurs de l'Institut concernant les créneaux de développement de la recherche ;
- des consultations auprès de divers partenaires au sujet de leur vision du développement de la recherche en santé publique ;
- l'opération de suivi de la *Programmation 2005-2008* ;
- l'élaboration de l'*Offre de service* de l'Institut en 2007.

Plusieurs éléments de **l'environnement externe** ont aussi influé sur la conception des perspectives de développement de la recherche :

- le rapport du Comité ministériel sur l'organisation universitaire des services sociaux ;
- la mise à jour du *Programme national de santé publique 2003-2012* ;
- la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation* ;
- la démarche du Conseil de la science et de la technologie sur les défis de la recherche en réponse aux besoins de la société québécoise, à laquelle l'Institut a activement participé ;
- les orientations stratégiques des organismes subventionnaires provinciaux et fédéraux ;
- la création de l'École de santé publique de l'Université de Montréal, dans laquelle l'Institut est très impliqué.

# Cadre conceptuel et définition de la recherche en santé publique

Pour soutenir la démarche de manière rigoureuse, un cadre conceptuel a été élaboré, prenant assise sur le *Programme national de santé publique 2003-2012*<sup>2</sup>, sur le *Bilan de la recherche en santé publique au Québec (1999-2004)*<sup>3</sup>, ainsi que sur un bilan antérieur réalisé par une équipe de chercheurs de l'Institut national de santé publique de Suède<sup>4</sup>.

## Thématiques de recherche en santé publique

État de santé et de bien-être de la population et ses déterminants

Interventions et programmes de promotion, de prévention et de protection destinés à maintenir et à améliorer la santé et le bien-être de la population

Organisation des services sociaux et de santé comme déterminant de la santé et du bien-être de la population

Politiques publiques ayant une incidence sur la santé et le bien-être de la population

Théories et méthodes

## DÉFINITION DE LA RECHERCHE EN SANTÉ PUBLIQUE

Dans ses perspectives de développement de la recherche, l'Institut reprend la définition de la recherche en santé publique adoptée dans le cadre du bilan québécois, à savoir, « **l'ensemble des activités de recherche reliées à la santé et au bien-être de la population et à leurs déterminants, qui visent la production, l'intégration, la diffusion et l'application de connaissances scientifiques, valides et pertinentes à l'exercice des fonctions de santé publique** »<sup>5</sup>. Le document inclut aussi un ensemble de critères permettant de statuer sur l'appartenance des activités de recherche au champ de la santé publique, ainsi qu'une grille d'analyse conçue à partir des principales thématiques de recherche en santé publique présentées dans l'exergue ci-contre.

## CRITÈRES DE SÉLECTION DES AXES

Les critères retenus pour le choix des axes de recherche à développer ou à consolider davantage au cours des prochaines années ont été discutés lors de consultations et de forums qui ont eu lieu au sein de l'Institut. Ces critères peuvent être résumés de la façon suivante :

- la conformité à la mission de l'Institut, à sa programmation, ainsi qu'aux orientations définies dans son plan stratégique ;
- la pertinence au regard des grands enjeux de santé publique, des problématiques émergentes et des tendances mondiales ;
- l'utilité de la recherche pour l'action et la prise de décision en santé publique ;
- la réponse aux besoins du réseau de santé publique et de ses partenaires ;
- l'existence de partenariats forts et la compatibilité avec les priorités de recherche des partenaires ;
- la faisabilité, définie en fonction des acquis, des forces et des capacités de réalisation à l'interne ;
- le maintien des champs d'expertise et de compétence bien établis ;
- les opportunités pour consolider les activités de recherche.

# Axes de consolidation et de développement de la recherche

Les axes retenus sont principalement de nature transversale, c'est-à-dire qu'ils relient plusieurs secteurs et domaines d'activité. Ces axes favorisent l'intégration des approches, des méthodes et des perspectives, de même que la mise en commun des systèmes d'information et des bases de données. De plus, ils visent à faciliter, sur le plan du partage des connaissances, la cohérence des activités ciblant les mêmes utilisateurs.

1

## ANALYSE, PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES

Les activités de protection constituent en quelque sorte le « noyau dur » du système québécois de santé publique depuis l'institutionnalisation, avec la création des anciens départements de santé communautaire, de cette composante des services de santé. Sur le plan de la recherche, ce secteur repose donc sur des bases solides qu'il s'agit davantage de consolider que de développer. De façon générale, la recherche épidémiologique constitue une force, même si la recherche évaluative gagnerait à être développée davantage.

Cet axe de recherche englobe plusieurs thématiques : les maladies infectieuses, la santé environnementale, la santé au travail, les traumatismes (incluant la violence et le suicide), les stratégies et les méthodes de dépistage.

2

## THÉORIES ET MÉTHODES

Le champ de la santé publique est multidisciplinaire par nature et fait donc appel à de nombreuses théories et méthodes, dont l'évolution est extrêmement rapide. Comme cette thématique ne représente que 5 % du volume de recherche recensé dans le bilan québécois, les activités dans ce secteur pourraient porter sur le développement :

- de modèles d'analyse des déterminants de la santé et des besoins de la population ;
- d'approches de recherche évaluative et de recherche participative soutenues dans le temps et adaptées à la santé publique ;
- d'une expertise en économie de la santé et d'analyses coût-efficacité ;
- de systèmes d'information, d'outils de mesure, de méthodes épidémiologiques, longitudinales et de modélisation.

De plus, l'Institut considère que les études longitudinales représentent une cible toute indiquée pour la recherche en partenariat et les actions concertées. Elles sont énergivores et requièrent un financement continu et à long terme, mais constituent l'une des approches méthodologiques les plus puissantes pour comprendre les déterminants de la santé et identifier les interventions efficaces.

3

## PARTAGE ET UTILISATION DES CONNAISSANCES

Ce champ de recherche très éclaté sur le plan conceptuel constitue depuis peu un objet d'étude pour différentes disciplines, mais reste insuffisamment développé. Les thématiques prioritaires pour le développement de la recherche dans ce secteur incluent :

- l'évaluation des retombées du partage des connaissances ;
- les approches et stratégies facilitant l'utilisation des connaissances ;
- les modalités d'interface entre les groupes d'acteurs ;
- les enjeux éthiques.

## 4

### SANTÉ DES AUTOCHTONES

À la suite de consultations auprès des directions régionales de santé publique et de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, certaines priorités de recherche ont été identifiées, dont :

- le bien-être des communautés ;
- la santé environnementale et les changements climatiques ;
- le cancer ;
- l'organisation des services de première ligne en santé mentale.

L'Institut entend également soutenir la recherche et l'évaluation en santé des autochtones par des activités de transfert d'expertise.

## 5

### INÉGALITÉS DE SANTÉ ET DÉTERMINANTS SOCIAUX

L'Institut considère qu'il y a un fort potentiel de développement de la recherche portant sur les inégalités de santé et les déterminants sociaux ainsi que sur les dimensions sociales et communautaires de la santé.

Sur le plan de la recherche, les travaux actuels et à venir concernent principalement :

- l'étude des approches *École en santé*, l'évaluation de leur impact sur les compétences et comportements de santé des jeunes et l'analyse des facteurs associés à leur dissémination ;
- l'étude de l'influence de divers milieux de vie locaux, de la famille et du travail dans la construction des inégalités sociales de santé ;
- l'évaluation d'approches participatives pour le développement des communautés.

## 6

### HABITUDES DE VIE

La recherche dans ce domaine peut contribuer à un meilleur éclairage des déterminants des comportements de santé, en examinant particulièrement les déterminants environnementaux. Les approches intersectorielles peuvent y contribuer en faisant appel à des disciplines moins traditionnelles, telles que l'aménagement, la géographie, la géomatique, l'analyse des politiques publiques et le transport.

L'Institut se concentre présentement sur le développement d'une équipe multidisciplinaire de recherche en lien avec la promotion de saines habitudes de vie, regroupant des expertises dans divers secteurs et ayant des collaborations avec différentes équipes de recherche universitaires. Une équipe de recherche sur le tabac a également été mise sur pied.

## 7

### MALADIES CHRONIQUES

Les maladies chroniques et le vieillissement exercent une grande pression sur le système de soins et de services. Parmi les objets de recherche qui retiennent l'attention de l'Institut dans ce domaine, on peut mentionner :

- le développement de biomarqueurs ;
- les pratiques cliniques préventives, le dépistage précoce et l'adhésion des personnes au traitement ;
- l'interdisciplinarité et les approches intégrées portant sur plusieurs habitudes de vie ;
- les approches d'habilitation des personnes et de leurs proches ;
- les modes d'organisation des services favorables à la prise en charge des maladies chroniques.

**8****SANTÉ MENTALE**

Les travaux de recherche menés à l'Institut adoptent une perspective populationnelle qui met l'accent sur les troubles les plus fréquents tels que l'anxiété et la dépression plutôt que sur les troubles plus aigus et plus graves. Ces travaux s'orientent, entre autres, sur :

- les problèmes de santé mentale reliés au travail et les mesures efficaces de prévention ;
- le développement d'indicateurs sur le suicide ;
- la configuration et la qualité des services en santé mentale.

**9****SERVICES DE 1<sup>re</sup> LIGNE ET GOUVERNE DU SYSTÈME DE SANTÉ**

Sur le plan de la recherche, l'Institut souhaite continuer à développer les connaissances sur l'organisation des services de première ligne comme déterminant de la santé, de manière à soutenir les prises de décisions susceptibles de produire de meilleurs résultats de santé, tant sous l'aspect des modes d'organisation des services que sous celui de la mise en œuvre de politiques favorables à la santé.

D'autres avenues de recherche restent à explorer en lien avec la transformation du système de santé et l'intégration de la perspective populationnelle dans la prestation des services, dont les mécanismes d'adaptation des pratiques professionnelles et les stratégies de gestion pour faire face au changement. Pour ce faire, l'Institut entend travailler en collaboration avec les équipes de recherche existantes qui se penchent déjà sur ces questions.

**10****POLITIQUES PUBLIQUES**

Ce secteur de recherche relativement récent est resté sous-développé au Québec. L'Institut veut contribuer activement à son expansion, tel qu'indiqué dans sa mission.

Dans ce champ de recherche, l'Institut souhaite :

- étudier les retombées des politiques publiques sur la santé ;
- développer des méthodes et des indicateurs pour évaluer leur impact.

L'Institut abrite aussi le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé, qui fait partie d'un réseau canadien financé par l'Agence de santé publique du Canada. Ce centre a, entre autres, élaboré une méthode pour la réalisation d'avis et de synthèses de connaissances, généralisable à des thématiques autres que les politiques publiques.

# Retombées attendues

Ces perspectives de développement de la recherche représentent une des réalisations du *Plan stratégique 2004-2008* de l'Institut. Au cours des mois et des années à venir, plusieurs retombées sont attendues.

- Les axes feront l'objet d'échanges avec les partenaires décideurs, les partenaires chercheurs et les organismes subventionnaires afin de préciser les champs vers lesquels s'orientera la production des connaissances en santé publique au cours des prochaines années.
- Les échanges auxquels les axes donneront lieu permettront de valider le cadre conceptuel de même que les principes d'application et d'action proposés dans ce document.
- Les perspectives de développement de la recherche constitueront une pièce maîtresse pour la prochaine opération de planification stratégique de l'Institut ainsi qu'un levier pour l'évolution de sa programmation future.
- Elles donneront lieu à la création d'un dispositif de coordination transversal des activités de recherche au sein de l'Institut, par la mise sur pied d'un comité de la recherche qui veillera à la planification opérationnelle de sa programmation de recherche.

De concert avec tous ses partenaires, l'Institut pourra ainsi contribuer activement à favoriser l'innovation, à développer les connaissances sur les approches populationnelles, à mettre à profit les connaissances produites et à faire rayonner l'expertise québécoise en santé publique dans le reste du Canada, dans les Amériques et ailleurs dans le monde.

## Références

1. Laurendeau, M.-C., Joubert, P. (2008). *Perspectives de développement de la recherche à l'Institut national de santé publique du Québec*. Québec, Institut national de santé publique du Québec, 62 pages.
2. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2003). *Programme national de santé publique 2003-2012*. Gouvernement du Québec, 133 pages.
3. Laurendeau, M.-C., Hamel, M., Colin, C., Disant, M.-J. (2007). *Bilan de la recherche en santé publique au Québec (1999-2004)*. Québec, Institut national de santé publique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 55 pages.
4. Swedish National Institute of Public Health (2004). *An Inventory of Swedish Public Health Research*. Sweden, 50 pages.
5. Laurendeau, M.-C., Hamel, M., Colin, C., Disant, M.-J. (2007).



